

# **CONCOURS D'ÉLOQUENCE ADULTE PERRÉONNAIS 2025**

## **RÈGLEMENT ET CONDITIONS DE PASSATION**

### Article 1 : Généralités

Le concours est organisé par la médiathèque de Le Perréon. L'évènement est ouvert à tout public et libre d'entrée.

### Article 2 : Public concerné et inscription

Le concours est ouvert à toute personne adulte, abonnée ou non de la médiathèque de Le Perréon.

L'inscription au concours est libre d'entrée et sa participation est bénévole et non rémunérée.

La participation au concours implique l'acceptation par le candidat du présent règlement. La date d'inscription marque le moment pour préparer son texte et l'apprendre ou broder autour le jour de la passation.

### Article 3 : Les attendus

Le concours d'éloquence valorise la diction, la liberté d'expression et la faculté à persuader un auditoire. Aucun style n'est imposé afin d'inciter les candidats-tes à laisser place à leur imagination et à leur force de persuasion.

Il s'agit d'atteindre l'équilibre parfait entre émotion et argumentation, la forme et le fond. La forme, c'est tout ce qui a trait aux silences, aux regards, à la gestuelle, aux exclamations, etc... Le travail du fond est primordial : on jugera la capacité à développer un argument.

Le but n'est pas de jouer un personnage mais d'appréhender un sujet avec ses mots et sa personnalité. On peut emprunter des techniques au théâtre, comme la respiration et la gestuelle, mais il ne s'agit pas de jouer un rôle.

Aristote adressait trois injonctions à l'orateur : plaire, instruire, émouvoir.

#### Article 4 : Passation

- 4 thèmes au choix - Chaque participant-e choisira le thème de son choix indépendamment des autres participants-tes, celui qui lui parlera le plus.
- Pas de plaider pour ou contre, chaque participant-e défend son point de vue
- Temps de passation : de 5 minutes minimum à 15 minutes maximum, au-delà, un membre du jury indiquera qu'il faut conclure.
- L'usage de notes ainsi que d'un chronomètre est autorisé.
- Chaque passage sera ponctué par un retour argumenté de la part du jury.
- Passage devant un public, en un seul tour, pas de demi-finale.

#### Article 5 : Le jury et délibération

Le jury est composé de personnes issues du monde des lettres. Il leur est demandé une approche impartiale.

Le jury fondera sa décision sur les critères suivants :

- La qualité de l'expression orale. Ceci inclut le vocabulaire employé mais aussi l'intonation, l'aisance, l'expression, la diction, la gestuelle.
- La qualité de l'argumentation. Ceci inclut la capacité de convaincre mais aussi les idées, l'approche, la réflexion, les exemples, le respect du sujet, la clarté des propos.

La délibération du jury se fera à la fin de la passation de tous les participants-tes, à huis clos.

#### **CALENDRIER**

**8 Juillet 2025** : ouverture des inscriptions et début de communication sur l'évènement.

**27 septembre 2025** : clôture des inscriptions.

**Vendredi 17 Octobre 2025** : passation du concours, 20 H, salle de la mairie du rez-de-chaussée.

#### **LES SUJETS 2025**

- C'était mieux avant
- « L'art doit conforter les perturbés et perturber les confortables ». Bansky
- Le Père Noël est-il une ordure ?
- Il s'agirait de grandir